Mairie de Sains-Richaumont
Arrondissement de Vervins
Département de l'Aisne

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 21 novembre 2022

Etaient présents : Mmes et Mrs VIEVILLE Jean-Pierre, DOUBLEMARD Annie, LAMOUREUX Vincent, LECLERCQ Nicolas, COULLE Katia, LEMAIRE Brigitte, ROY Josette, MULET Xavier, CHOPIN Christophe

Absents excusés : Pouvoir : Mr RISBOURG Jean-Luc à Mr CHOPIN Christophe
Mme GOULARD Ludivine
Mme DUBREUCQ Geneviève

Absents : Mme PROISY Stéphanie, Mr GUILLON Constant, Mr LEFEVRE Jean

Mme LEMAIRE Brigitte est élue secrétaire.

Ordre du jour :

Délibérations à prendre :

1/ Indemnités de gardiennage 2022 de l'église, ouverture et fermeture des portes des cimetières et bon d'achat de Noël

2/ Tombola opération commerciale fête de Noël 2022

3/ Confection du bulletin d'informations municipales « le Cagin 22 »

4/ Noël 2022 du personnel communal et des enfants des agents jusqu'à 14 ans

5/ Location du logement communal 4 rue des Alouettes

6/ Ouverture de crédits au compte 2188 Autres immobilisations

7/ Départ des locataires du logement communal n°35 rue du Général De Gaulle

8/ Subvention au CCAS de SAINS-RICHAUMONT

9/ Mise en œuvre du reversement obligatoire du produit de la taxe d'aménagement des communes en direction de leur EPCI à compter du 1er janvier 2022

11/ Instauration du règlement intérieur pour le personnel de la commune de SAINS-RICHAUMONT

12/ Tarif de la location des salles communales

13/ Vente de bois aux « Gressières »

- Infos diverses
- Synthèse des commissions
- Questions diverses

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance et donne lecture du pouvoir de Mr Jean-Luc RISBOURG à Mr Christophe CHOPIN

Absents excusés : Mme GOULARD Ludivine
Mme DUBREUCQ Geneviève

Mme LEMAIRE Brigitte est élue secrétaire de séance.

Lecture de l'ordre du jour.

Le Maire pose la question de savoir si tous les membres du Conseil municipal ont bien reçu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 11 octobre 2022 et s'il y a des remarques.

Pas de remarque, le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 11 octobre 2022 est adopté à l'unanimité.

Délibérations :

Objet : Indemnités de gardiennage 2022 de l'église, ouverture et fermeture des portes des cimetières et bon d'achat de Noël

Une personne se charge du gardiennage de l'église et de l'ouverture et fermeture des portes du cimetière.
Le Conseil municipal à l'unanimité a décidé de verser :
Une indemnité de 479.86 €, cette indemnité ainsi versée est soumise à la CSG et RDS (plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales, pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte. Le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales est fixé en 2022 à 479.86€, pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice.
Un bon d'achat de 400,00€ à valoir chez tous les commerçants de Sains-Richaumont, pour le gardiennage des deux cimetières.

Objet : Tombola opération commerciale de Noël 2022

Le Maire propose à l'Assemblée de renouveler l'opération commerciale de Noël afin de soutenir les commerçants sédentaires et ambulants de SAINS-RICHAUMONT.
Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'allouer une somme de 100€ en bon d'achat à valoir chez tous les commerçants de Sains-Richaumont et exposants au marché hebdomadaire, ainsi que 10 places en lots des différents spectacles de la saison culturelle 2023.
La tombola débutera le 29 novembre pour s'achever le samedi 17 décembre, avec le super tirage du bon d'achat de 100€ en présence du père Noël.

Objet : Confection du bulletin d'informations municipales « le Cagin 22 »

Le Maire informe le Conseil municipal que chaque année, les services de la mairie sollicitent des aides financières pour la confection du bulletin d'informations municipales « Le Cagin 22».
La recette figurera à l'article 7788 du budget primitif 2023.
Il est précisé à l'autorité de tutelle que cette revue ne relève pas d'un « contrat » les annonceurs qui le souhaitent pouvant apporter leur obole.
Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.
Lors de la réunion de la commission informations ayant pour objet la confection du Cagin n°22, Mme MARCHANDISE est venue se présenter, elle sera en charge de la mise en page de ce bulletin d'information pendant la période de convalescence de Mr Philippe POIRETTE.
Mme Annie DOUBLEMARD fait remarquer le manque de présence à cette réunion des membres de cette commission, seule 3 personnes dont elle-même y assistaient. Elle demande aux membres qu'à l'avenir, il est souhaitable de faire connaître sa disponibilité par retour de mail.

Objet : Noël 2022 du personnel communal et des enfants des agents

Le Conseil municipal à l'unanimité décide d'attribuer pour le Noel 2022, un bon d'achat en faveur du personnel communal de SAINS-RICHAUMONT, pour un montant de 100,00€/agent, à valoir chez tous les commerçants de Sains-Richaumont ainsi que l'achat d'un jouet en faveur des enfants du personnel communal jusqu'à 14 ans pour un montant de 80,00€/ enfant en carte cadeau.
Effectif : 11 agents.
Enfants : 4

Une réception de Noël sera organisée le mardi 13 décembre 2022 à 19 heures à la S@ine.

Objet : Location du logement communal 4 rue des Alouettes

Le Maire fait savoir que, suite à la mise en location du logement communal n°4 rue des alouettes à SAINS-RICHAUMONT, trois demandes de logement sont parvenues en mairie.
Après visite des locaux, le Maire propose d'attribuer le logement à compter du 1er novembre 2022.
A la demande de l'autorité de tutelle, il est précisé qu'il ne s'agit pas d'un logement de fonction.
Le loyer mensuel s'élève à **397.39€.** Un dépôt de garantie à hauteur d'un mois de loyer sera demandé.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Objet : Ouverture de crédits à l'article 2188 « Autres immobilisations corporelles » OPNI

Le Maire indique qu'il est nécessaire de prévoir l'ouverture de crédits suivante au BP 2022, concernant l'article 2188 « Autres immobilisations corporelles » opération non individualisée (OPNI) de la façon suivante :

BP 2022 FONCTIONNEMENT DEPENSES	
ARTICLES	MONTANTS
Art. 2188 – OPNI Autres immobilisation corporelles	400.00€
Art. 2158 – OPNI Autres installations, matériel et outillage techniques	-400.00€

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Objet : Ouverture de crédits aux articles 65548 - Autres contributions, 6411- Personnel titulaire et 6415- Indemnités d'inflation

Le Maire indique que les crédits ouverts au budget primitif 2022 aux articles 65548 - Autres contributions, 6411- Personnel titulaire et 6415- Indemnités d'inflation, sont insuffisants, qu'il est nécessaire de prévoir l'ouverture des crédits suivants au BP 2022, de la façon suivante :

BP 2022 FONCTIONNEMENT DEPENSES	
ARTICLES	MONTANTS
65548 - Autres contributions	10 600.00€
6411- Personnel titulaire	4 900.00€
6415- Indemnités d'inflation	1 100.00€
615221- Entretien de bâtiments publics	-16 600.00€

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Objet : Départ des locataires d'un logement communal

Suite au départ en date du 31 octobre 2022, des locataires d'un logement communal, à l'état des lieux de sortie et au vu de l'état de solde des loyers, le Maire donne des informations aux membres présents.

Le Maire propose de ne pas restituer le dépôt de garanties d'un montant de **370.50€.**

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Objet : Subvention au CCAS de SAINS-RICHAUMONT

Le Maire propose de verser une subvention au CCAS d'un montant de 268€, somme qui correspond à la participation des familles au déplacement de cet été à la mer de sable.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Objet : Mise en œuvre du reversement obligatoire du produit de la taxe d'aménagement des communes en direction de leur EPCI à compter du 1er janvier 2022

En attente de la décision de la communauté de communes sur le pourcentage de reversement.

Point à revoir lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

Objet : Instauration du règlement intérieur pour le personnel de la commune de SAINS-RICHAUMONT

Suite à l'étude de l'instauration d'un règlement intérieur pour le personnel communal de la commune, la commission RH a travaillé sur l'élaboration de ce document (voir pièce annexe).

La pièce annexe n'ayant pas été jointe au support de travail de réunion lors de l'envoi par mail aux conseillers municipaux, ce point sera revu lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

Objet : Tarif de la location des salles communales

Le Maire indique vouloir revoir le tarif de la location des salles communales pour n'avoir qu'un tarif unique (habitant et extérieur).

Le Maire propose de réunir une commission municipale afin de réviser les tarifs de locations de salles communales. Ce point sera revu lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

Objet : Vente de bois aux « Gressières »

Mr le Maire indique qu'un habitant l'a interrogé sur l'éventuelle possibilité de faire une coupe de bois aux « Gressières », parcelle communale, route de Lemé.

Après discussion, les Membres du Conseil municipal à l'unanimité décident d'étudier une solution rentable pour la commune, cette plantation d'arbres est en place depuis 1985, la mairie dispose d'une chaudière à bois déchiqueté, la possibilité d'avoir recours à une société afin de faire des plaquettes bocagères est abordée.

Synthèse des commissions :

Mme Annie DOUBLEMARD :

COMMISSION INFORMATIONS : confection du cagin n°22, les articles et photos restent en attente.

COMMISSION CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT : l'animation prévue au lagunage est reportée au printemps, compte tenu du manque d'inscrit.

Mr Vincent LAMOUREUX :
COMMISSION CULTURE ET FETES : le 21 octobre a eu lieu le ciné-concert « Emoi et moi », le concours de miss élégance a fait salle comble, à venir le 8 janvier 2023, concert du nouvel an, récital de Yolanda SUAREZ MOREJON à 16 h à la S@ine.
Remerciements à Mme Daisy CHOPIN qui, dans le cadre du dispositif DEMOS encadrera les groupes d'enfants sur la commune de SAINS-RICHAUMONT

Infos :

Mr le Maire fait le point sur le projet du béguinage, le projet est toujours d'actualité mais peine à progresser de par l'augmentation des coûts de construction et la prise en charge de la maison commune d4activités.
Eric MAHIEU, Président de COOPLOGIVAM contacte les responsables du groupe NOREVI pour organiser une table ronde avec le Conseil municipal et prendre les décisions pour l'avenir.

Organisation des vœux à la population, les membres du Conseil municipal sont favorables, la réception aura lieu le vendredi 6 janvier 2023 à la S@ine.

Le Goûter de Noël du CCAS aura lieu le samedi 10 décembre à 14 h 30à la S@ine.

Naissance à SAINS-RICHAUMONT d'une petite fille, Alicia née le 07 novembre, la dernière naissance remonte à 1986.

Projet d'extension du parc éolien de Clanlieu, dossier consultable en mairie.

Emploi : un agent technique a été recruté en CDD le 14 novembre.

Problème d'inondation rue des fontaines, chaussée détériorée, un devis est demandé aux Ets GOREZ pour la réfection de la chaussée.

Mr Christophe CHOPIN : mauvais état de la chaussée route de COLONFAY, rue du Faubourg, il serait bon de profiter que GOREZ soit rue des Fontaines pour remettre du macadam à certains endroits.

Des travaux d'abaissement de trottoirs sont prévus rue de la verte vallée.

Mr Xavier MULET revient sur l'achat du terrain rue Saint Marcel, le projet serait d'y installer un module pour y faire un cabinet médical. Le Maire indique que le propriétaire n'est pour le moment plus vendeur, ce terrain étant selon lui, après une modification du PLU, classé en zone boisée. Le Maire indique que le PLU n'a pas connu de modification depuis sa création. L'information parvenue au vendeur est erronée. Nous restons en attente d'une solution.

Séance levée à 21 heures 50

La Secrétaire de séance, Le Président de séance,